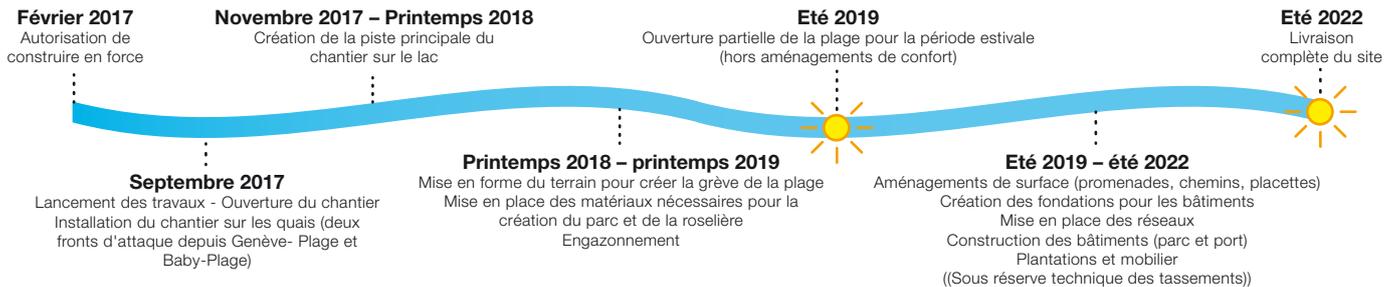


Plage Publique des Eaux-Vives info

La Plage Publique
des Eaux-Vives

N°1 novembre 2017

CALENDRIER DES TRAVAUX au 27.11.2017



FINANCES au 27.11.2017

Budget total Loi - Plage, port et digue (Etat et SNG)	CHF 61 millions
Budget travaux Etat (coût 2010)	CHF 53,1 millions
Budget actualisé travaux Etat (coût 2017)	CHF 54,9 millions
Dépenses sur la Loi au 27.11.17	CHF 9,9 millions
Engagements financiers sur la Loi	CHF 33,3 millions
Dépenses non prévues archéologie (site La Grange)	CHF 1,3 million

DONNÉES au 27.11.2017



Taux
d'avancement
global
10%



Nombre d'ouvriers
chantier Etat de
Genève
15



Nombre
d'entreprises et
bureaux chantier
10



LA FUTURE PLAGE PUBLIQUE DES EAUX-VIVES – Vue du ciel

TABLEAU DE BORD

Après les travaux préparatoires réalisés l'été dernier, le chantier suit le planning prévu. Les nouvelles fouilles archéologiques sur le site de La Grange vont débiter et les premiers résultats sont attendus pour le printemps 2018. Ces travaux de fouilles ont pu être intégrés au planning général sans entraîner de retard sur l'ouverture de la plage.

Les dépenses déjà effectuées comprennent 7,3 millions de dépenses préliminaires, ainsi que la participation de l'Etat à la digue Nord (partenaire SNG) pour 2,6 millions déjà versés à la SNG pour le début des travaux de la digue nord. Les 7,3 millions se répartissent essentiellement entre les fouilles archéologiques déjà effectuées, les coûts des honoraires d'ingénieurs pour le projet initial et sa refonte suite aux différents recours, les coûts des honoraires d'avocats pour la gestion des contentieux ainsi que les coûts relatifs à l'installation de chantier.



ZOOM SUR

Ingénieur de 28 ans, Kévin Rinié est le responsable de projet pour une entreprise de travaux spéciaux et hydrauliques du consortium ISK (Induni, Scrasa, KIBAG). Le conducteur de travaux se lève aux aurores pour se rendre plusieurs fois par semaine sur le chantier de la Plage Publique des Eaux-Vives : "la passion du métier et la chance exceptionnelle de pouvoir travailler à mon âge sur un tel projet !".

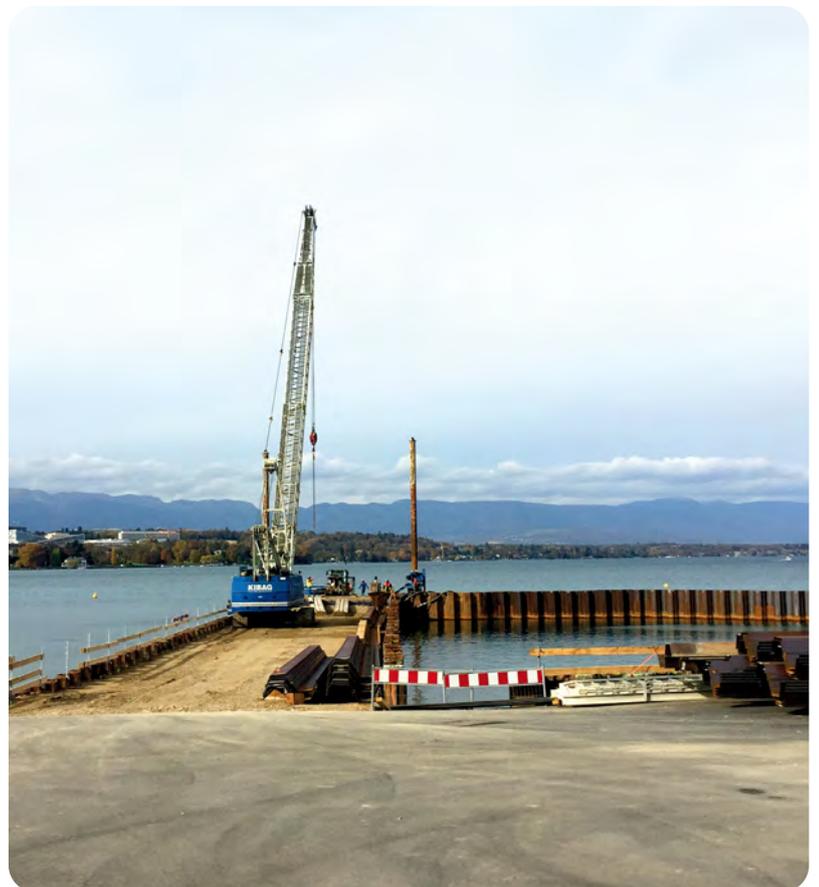
Depuis la baraque de chantier, la vue sur le lac est imprenable. Pas de quoi déconcentrer le jeune ingénieur qui doit faire preuve d'une précision inflexible. Car sur l'eau, tout est en mouvement. Ne pas oublier du matériel à quai, veiller à la charge précise des matériaux sur les pontons pour ne pas échouer, sur un chantier lacustre tout est question de planification, de sécurité humaine, mais aussi de météo. "Lorsque la bise est trop forte, on doit tout arrêter".

Pour Kévin Rinié, la particularité d'un tel ouvrage réside aussi dans les quantités. Afin de créer le corps de la plage, ce n'est pas moins de 28'000m² de profils de palplanches qui sont nécessaires pour créer le batardeau qui permettra la retenue de l'eau prévue pour les fouilles archéologiques, l'asséchage et le futur remblayage de la zone. Prochaine étape planifiée pour 2018, l'installation des 6'000 mètres de pieux qui viendront supporter les structures métalliques pour les aménagements de la plage et du port.

Pour les curieux, des visites ouvertes à la population seront organisées au courant de l'année 2018.

Les dates seront annoncées sur : plagepubliquedeseauxvives.ge.ch et

 [ge-environnement](https://www.facebook.com/ge-environnement)



CHANTIER DE LA PLAGE PUBLIQUE - Vue sur le quai de déchargement et le départ du batardeau

LE PROJET

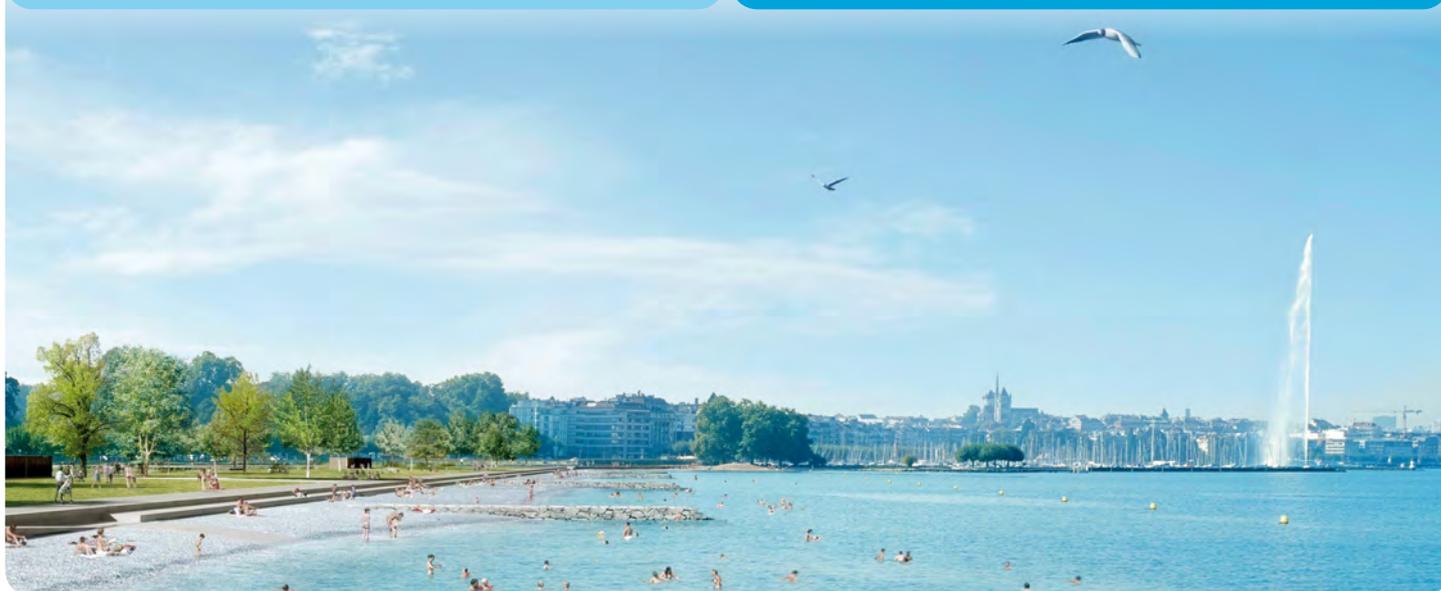
Dès 2019, la Plage Publique des Eaux-Vives accueillera la population genevoise sur un site de baignade gratuit en plein cœur de la ville. Lors des belles journées d'été, près de 8'000 personnes pourront profiter d'une plage d'environ 500m de long sur la rive gauche du lac Léman, à la suite de Baby Plage. Les aménagements comprendront également l'extension du port public en prolongement de celui de la Nautique qui répond au besoin d'infrastructures pour les activités professionnelles sur le lac et à la demande de places d'amarrage pour les navigateurs. Trois estacades accueilleront ainsi jusqu'à 226 places d'amarrages, complétées par 245 places pour dériveurs et une esplanade avec cinq cabanes pour les pêcheurs professionnels.

L'ACCÈS À L'EAU POUR TOUS

Cette réalisation s'inscrit dans la volonté du canton d'offrir davantage de lieux de baignade ouverts à tous, sécurisés et adaptés à une population toujours plus friande d'activités aquatiques et dont le besoin d'accès à l'eau, surtout lors d'étés de plus en plus chauds, est bien réel. Avec la Plage Publique des Eaux-Vives, les Genevoises et Genevois pourront donc savourer les plaisirs d'un nouveau lieu de loisirs convivial, gratuit et accessible en mobilité douce, comme en transports publics. L'occasion aussi de profiter de l'excellente qualité des eaux du Léman suite aux nombreux efforts fournis pour leurs assainissements.

DEMAIN, LA RADE

La Plage Publique des Eaux-Vives et ses différents aménagements permettront de poser les premiers jalons pour redessiner et embellir notre rade grâce au désencombrement des quais marchands et au déplacement des cabanes de pêcheurs vers une esplanade ultra-moderne. Cette réalisation ouvre la voie à d'autres projets qui contribueront à redonner l'accès aux quais aux Genevoises et Genevois, tel que celui du Vengeron qui aura pour vocation d'accueillir et rassembler les entreprises lacustres situées entre le Jet d'eau et le Bateau Genève.



L'ENVIRONNEMENT

Propice à la détente, aux loisirs et équipé pour le confort de tous, le parc de 65 mètres agrémentera les pas des promeneurs avec une vue dégagée sur la nouvelle plage et le lac. Aménagement unique autour du Léman, le jardin d'eau et sa roselière permettront d'accueillir faune et flore aquatique dans des conditions optimales. De quoi satisfaire les amateurs de nature et ce, en pleine ville !

**CONTACT
INFO-SERVICE**



Par e-mail :
info-service-deta@etat.ge.ch



Par téléphone :
022 546 76 00